Revue de presse franco-suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **19 (1939)**

Heft 9

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE

Dans la presse française, nous relevons un intéressant article sur l'importance du marché suisse pour l'exportation française. Il nous semble préfacer heureusement la citation relative aux négociations économiques franco-suisses placée dans la rubrique des « événements économiques franco-suisses ».

La presse suisse porte toujours un vif intérêt à la nouvelle économie de guerre en France, notamment à la question du rapatriement des capitaux émigrés avant la guerre.

En annexe, nous reproduisons des extraits de quelques articles, parus dans la presse suisse, sur la Chambre de Commerce Suisse en France.

Les événements économiques suisses vus par la presse française

Dans

la JOURNÉE INDUSTRIELLE

du 23 novembre est paru un long article sur « la situation économique de la Suisse ». Nous en extrayons les passages suivants :

« La mobilisation générale, puis la guerre, ont surpris la Suisse en pleine euphorie dans l'ordre économique. A la date du 3 septembre, 9 millions de personnes, dans un pays qui n'en compte que 4, avaient visité l'Exposition Nationale de Zurich, laquelle, ouverte en pleine guerre, devait encore recevoir pendant deux mois deux millions supplémentaires de visiteurs... »

« ...Les neuf premiers mois de 1939 avaient vu le commerce de la Suisse progresser sensiblement. Dans ce laps de temps, les importations avaient augmenté de 87,6 millions de francs suisses par comparaison avec la même période de 1938, et les exportations de 31,8 millions. Voilà qui démontre quelle était, à la veille de la guerre, l'importance du marché suisse pour les exportateurs étrangers... »

« ...La guerre est venue; elle a obligé la Suisse à mobiliser son armée (500.000 hommes) et à dépenser pour sa mobilisation environ 100 millions de francs suisses par mois. Et, malgré tout, l'économie du pays n'a pas été profondément affectée... »

« ...Les besoins de ce pays existent; il faut le ravitailler. Si nous ne le faisons pas, d'autres s'en chargeront... »

« ...Ce ne sont pas les demandes qui font défaut. Heureux le pays qui pourrait envoyer dans ce pays dans le moment présent une légion de bons commis-voyageurs... »

Les événements économiques français vus par la presse suisse

Le

JOURNAL DE GENEVE

du 16 novembre écrit, au sujet de la législation française sur la déclaration des avoirs à l'étranger :

« ...M. Paul Reynaud est un sage. Renonçant à sacrifier à une vaine rigidité administrative, il se dit que rien ne doit obstruer le cours du ruisseau tant que celui-ci apporte de l'eau au moulin. »

« Les circonstances contre lesquelles il dut lutter au début de son ministère le servent maintenant. Durant les derniers mois de paix que connut la France, il réussit à faire ressusciter une confiance tombée en léthargie, ce qui lui permit de consolider le système monétaire, de restaurer la Trésorerie et de pratiquer une politique d'emprunt très efficace. La guerre, à présent, lui a donné les moyens de pression psychologiques et légaux pour provoquer le rapatriement des capitaux déposés à l'étranger ou tout au moins leur recensement. »

« Jamais, peut-être, un Ministère des Finances n'a tenu si solidement en main la gestion des finances publiques de la France... »

La

National-Zeitung

sous le titre « Animation de l'économie en France » écrit :

« La vie économique française, exposée immédiatement après la mobilisation à des bouleversements et à des restrictions, commence déjà à se remettre peu à peu en mouvement On comprend aisément que dans les premières semaines de la guerre toutes les branches de l'économie qui n'intéressaient pas directement les fournitures à l'armée aient été délaissées. Un huitième de la population totale de la France se trouve aujourd'hui sous les armes. Il était tout naturel qu'on prit un certain temps pour opérer les transformations nécessaires et les adaptations indispensables aux nouvelles circonstances. »

« Il est intéressant d'observer la façon dont la vie commerciale parisienne se réveille de la profonde apathie dans laquelle elle était plongée au début de la guerre. Les grands magasins, dont certains étaient fermés provisoirement, sont de nouveau tous en activité. Et le public qui s'était montré extrêmement réservé dans ses achats au cours des premières semaines de la guerre, se contentant du strict nécessaire, laisse peu à peu reparaître son goût de la dépense... »

« ...L'étroite coopération instituée récemment dans le domaine économique entre la France et l'Angleterre n'empiète nullement sur l'indépendance et l'action des deux puissances belligérantes en matière de politique économique... A ce propos, il est intéressant de remarquer que la politique économique française déploie déjà depuis quelque temps une remarquable énergie... »

La

Neue Zürcher Zeitung

fait, le 23 novembre, les remarques suivantes sur le rapatriement des capitaux en France :

« ...Le financement des dépenses militaires, précisément pendant la période du début de la guerre, a été grandement facilitée, même au delà des espérances, par ce reflux durable des capitaux. Pendant cette période, les frais de la mobilisation générale, des achats massifs de matières premières et de munitions à l'étranger, de l'évacuation à l'intérieur, ont atteint un chiffre extrêmement élevé. Pour cette raison le bilan financier du début de la guerre est plus volumineux que le budget de guerre normal. Le centre de gravité du financement de la guerre se trouva pour ce motif placé pendant la première phase des hostilités dans le financement extérieur. L'importante somme des capitaux fugitifs, dont environ 22 milliards sont rentrés en France au cours de l'expérience d'assainissement de M. Reynaud, s'est révélée comme une réserve de guerre de premier rang... »

Les événements économiques franco-suisses vus par la presse des deux pays

Dans

LES ÉCHOS

du 9 décembre, sous le titre « Vers un nouvel accord commercial franco-suisse », on lit :

« Les négociations que le Gouvernement français a engagées depuis septembre avec le Gouvernement suisse ne semblent pas avoir encore conduit au résultat cherché de part et d'autre. Alors qu'un important traité de commerce a pu être tout récemment paraphé avec l'Union douanière belgo-luxembourgeoise, l'accord économique projeté avec la Confédération Helvétique n'a pu encore être conclu. »

« Les informations recueillies montrent que la Suisse cherche actuellement à constituer d'importants stocks. Il paraît évident que nos négociateurs ont pour premier souci de ne pas laisser notre voisine devenir directement ou indirectement un centre de ravitaillement pour l'Allemagne. Il est dès lors à prévoir que nos exportations vers la Suisse seront fortement restreintes jusqu'à conclusion du nouveau traité de commerce, et que seules pourront être dirigées vers les cantons, les marchandises qui ne sont pas soumises au contrôle à la sortie. »

Le 7 décembre, la Chambre de Commerce Suisse en France a offert un déjeuner au Groupement des Journalistes suisses à Paris. A cette occasion, le Président de la Chambre de Commerce, M. E. Bitterli, prononça une allocution dans laquelle il retraça l'œuvre accomplie par cette Compagnie depuis le début de la guerre. Les journalistes présents se sont fait l'écho de ces paroles et nous sommes heureux de reproduire ici quelques extraits de leurs articles :

Les

Basler Nachrichten

du 11 décembre s'expriment ainsi :

« La dernière guerre provoqua, grâce à la forte impulsion de M. F. Dobler, de Bâle, la création de notre Chambre de Commerce. Les difficultés actuelles ne sont pas moindres que celles qui existaient alors, et le mot prononcé à la fin de 1917 par un des fondateurs est toujours juste : « Aucune « marchandise ne peut parvenir en Suisse ou en sortir sans « le consentement des belligérants. » Notre Chambre de Commerce estime même que la tâche de nos autorités est plus compliquée que pendant la guerre mondiale et elle fait tout ce qu'elle peut pour les aider dans leurs efforts... »

LA SUISSE

du 13 décembre écrit :

« Comme il y a vingt-cinq ans, la vie économique des pays neutres connaît fatalement toutes sortes d'entraves... »

« ...La Chambre de Commerce Suisse en France, dont l'activité a pris une importance considérable en ces vingt années, puisqu'elle compte aujourd'hui 1.585 membres, a donc là encore un rôle éminemment utile à jouer pour seconder les efforts du Conseil Fédéral et elle s'en acquitte avec conscience et autorité. En attendant que soit établi le nouveau régime des relations économiques franco-suisses, la Chambre de Commrce s'efforce de faciliter le règlement des innombrables questions posées en France par l'instauration d'une nouvelle économie de guerre... »
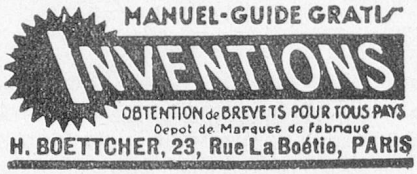
Les journaux suivants : le « Schweizer Volksblatt am Bachtel » du 9 décembre, « Der Freie Rätier » du 12 décembre, le « Berner Tagblatt » du 15 décembre, et la « Tribune de Genève » du 16 décembre, ont également donné un compte rendu du discours de M. Bitterli.